

La Chambre de commerce attend encore sa réforme

LUXEMBOURG - La réforme de la Chambre de commerce s'éternise. Elle a été votée par les députés la semaine dernière mais le Conseil d'État y est toujours opposé car le nouveau statut d'établissement public de la Chambre de commerce la place sous l'autorité du gouvernement. Ce qui serait un risque pour son indépendance. Du coup, les députés vont revoter le texte.



Le directeur Pierre Gramegna reste serein sur la réforme.

«Je suis serein», assure Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce favorable à la réforme, «le premier vote était décisif et le texte a le soutien des députés, du gouvernement». Le statut de la Chambre de commerce doit être réformé car il comporte des vides juridiques, sur la perception des cotisations et la protection des données informatiques.